



Structure d'accueil

Horaires variables au mois – « La Ribambelle »

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Année scolaire : 2021/2022

Mois de :

Cette feuille est à remettre, au plus tard le lundi soir 18h30 précédant le mois en question, en mains propres au personnel éducatif de la structure.

Les inscriptions sont soumises à l'acceptation de l'autorité compétente et à la capacité d'accueil. La priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents ont des horaires irréguliers.

Inscrivez les dates de présence durant le mois dans la(les) case(s) qui convient(-nnt) :

Prestations	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
« Matin » (A) De 08h30 à 11h30					
« Matin plus » (B) De 07h30 à 12h00					
« Accueil midi sans repas » (C1) De 11h00 à 13h30					
« Accueil midi + repas » (C2) (de 12 à 18 mois) De 11h00 à 13h30					
« Après-midi » (D) De 13h30 à 17h00					
« Après-midi plus » (E) De 13h00 à 18h00					
« Journée sans repas » (F1) De 06h30 à 18h30					
« Journée avec repas » (F2) (de 12 à 18 mois) De 06h30 à 18h30					

Ardon, le :

Signature :